L'ABEILLE.

GAZETTE OFFICIELLE DE LA VILLE ET DE L'ETAT
IMPRIMEE PAR JEROME BAYON.
"Il faut que l'UNION soit conservée."
MERCREDI MATIN, 21 OCTOBRE 1835.

Une assemblée des démocrates de la Nouvelle Orléans est convoquée pour samedi prochain 26 du courant à 8 heures du soir à la salle de bal de M. Davis, rue d'Orléans, dans le but d'organiser des comités de district, et un comité général chargé de correspondre avec les différentes paroisses de l'Etat, de manière à assurer le triomphe certain de la cause démocratique à l'éjection prochaine de président et de vice président des Etats-Unis et de représentans et senateurs à notre Législature. L'objet de cette assemblée fait espérer que la réunion sera des plus nombreuses.

Le feu s'est declaré hier vers 6 heures et demie du soir dans l'intérieur du magasin de marchandises sèches situé encoignure des rues Royale et St. Louis et appartenant à M. Passebon. Le magasin se trouvait fermé mais quelques personnes en passant dans le quartier avant aperçu une épaisse fumée qui sortait par l'ouverture grillée pratiquée au dessus des portes de la façade ont donné l'alarme. Une des portes fut de suite enfoncée. Le nouveau courant d'air ayant donné un grand aliment aux flammes naissantes on jugea prudent de refermer les portes. Ce moyen réussit assez. Dans l'intervalle les pompes arrivèrent et parvinrent à arrêter les progrès d'un incendie qui aurait pu consumer une partie du quartier.

Nous avons cependant appris que toutes les marchandises du magasin avaient été détruites ou avariées soit par les flammes soit par l'eau des pompes.

Le magasin était assuré, d'apres les informations que nous avons reçues, pour $40,000.

Nous ne saurions trop louer la mesure prudente adoptée par le Conseil de Ville, à sa dernière séance. La pompe à feu a été mise en opération au premier signal de l'incendie et a fourni assez d'eau pour que l'on pût de suite, de suite arrêter les progrès de l'incendie.

Le *Courrier* d'hier en rendant compte des dernières nouvelles du Mexique a commis une erreur en annonçant que la constitution présentée aux deux chambres du congrès général de cette république avait été rejetée. Si le Courrier s'était donné la peine de parcourir soigneusement les gazettes de Tamaulipas apportées par la goëlette *Fanny Buller* et qui ne vont que jusqu'au douze, il aurait vu sûrement que la feuille de cette dernière date ne fait qu'annoncer la lecture de la 3e. section du projet de charte. La discussion n'avait même pas encore été engagée. La lecture a été faite dans la séance du 17; nous avons des dates de Mexico jusqu'au 25 et rien de semblable à ce que publie le *Courrier* n'est annoncé dans les gazettes de la capitale.

L'erreur du Courrier résulte probablement de ce qu'en traduisant du *Bulletin*, auquel nous avons communiqué la série des nouvelles les plus intéressantes, il a interprété par "a été rejetée" cette dernière phrase "was not adopted." C'est-à-dire que de ce qui n'était pas encore fait, le *Courrier* en a fait une chose toute conclue.

Nous saisissons cette occasion pour inviter ceux de nos confrères qui profitent quelquefois des nouvelles que nous publions et qui nous content assez de peine à collecter à vouloir bien nous en donner crédit. C'est une courtoisie à laquelle nous croyons avoir droit.

MEXIQUE.

La gazette de Tamaulipas du 12 annonce que l'ordre le plus parfait régnait dans la province du Texas: que tous les aventuriers qui avaient suscité les troubles de Anahuac ne trouvant aucun appui parmi les pacifiques habitans de la colonie, s'étaient enfui de la république. L'editeur de cette gazette, probablement sous l'impression de l'authenticité d'une pareille nouvelle dont la source est plus qu'équivoque s'exprime ainsi: "Les desirs des "*articulistas*" de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans du 22 août, (l'éditeur fait allusion à la pièce espagnole que nous publiâmes ce jour là sur le Texas et le Mexique) et leurs annonces de révolution au Texas demeurent complètement évanouis."

La nouvelle annoncée par la *gaceta* émane d'une dépêche adressée au ministère de la guerre par Martin Perfecto de Cos, datée de Matamoros le 31 août dernier par laquelle il communique au gouvernement général des détails qui lui sont donnés en date du 16 du même mois d'août par le chef politique [gefe politico] du département des Brassos—détails entièrement erronnés et qui sont diamétralement opposés aux dernières nouvelles reçues de Brassoria.

Voici ce que dit ce chef politique et le public pourra lui même juger de l'importance qu'il doit attacher à l'article de la gazette de Tamaulipas.

Commandance générale des Etats internes de l'Est.
M. le Ministre,

Sous la date du 16 du mois dernier le chef politique du département des Brazos, m'écrit, ce qui suit, de San Felipe de Austin.

"J'ai reçu vos deux communications relatives à l'appréhension des perturbateurs de la tranquillité publique en cet Etat; et en conséquence j'ai donné les ordres nécessaires pour parvenir à ce résultat; mais la plupart des delinquents avaient abandonné les limite de mon département, avant la réception desdites communications; il n'en restait qu'un seul en cette ville. Il ne m'a pas semblé prudent de l'arrêter sans conférer préalablement sur cet objet avec quelques uns des *ayuntamientos*, et pendant le temps qui s'écoula, celui-ci disparut également, de sorte qu'il n'en reste plus, aucun ici. Il m'est sensible de n'avoir pu satisfaire entièrement vos desirs sur cette affaire par les empêchemens que je viens de vous annoncer; cependant je dois vous dire que la tranquillité du pays, qui est sans doute le but auquel vous visez s'obtiendra beaucoup plus surement par l'absence des perturbateurs que par leur arrestation: néanmoins, si quelqu'un d'entr'eux reparaissait dans ce département j'emploirais toutes les mesures convenables pour le faire arrêter. Vous m'assurez également que le gouvernement supreme ainsi que votre commandance générale ont toujours fait une distinction entre les Texiens fidèles à leurs sermens et aux lois, et les aventuriers de mauvaise foi et et les révoltés. Rien ne pouvait être plus juste ni plus convenable; et je trouve un plaisir extrême à vous assurer que les communications très prudentes de votre commandance générale ont considérablement contribué à rétablir le calme et la paix dont jouit maintenant tout ce département."

Lorsque le signal de la guerre est partout donné; lors que les mesures les plus énergiques sont mises en œuvre par les habitans du Texas pour repousser l'oppression dont on veut les accabler; lorsque le départ de Cos pour Bejar est annoncé comme positif et que tout fait croire qu'un engagement ne saurait tarder à avoir lieu, voilà comment une petite feuille, *gacetilla*, du Mexique interprête l'état actuel des choses. Cela ne nous étonne pas: car voilà quelle est à peu près la politique des journaux de cette République.

ŒUFS DE POULE GIGANSESQUES.

Dans un village d'Angleterre un M. Samuel Holland possède une poule de grosseur ordinaire qui dans le courant de l'année a pondu 160 œufs d'une dimension extraordinaire. L'un de ces oeufs mesurait 7 1/2 pouces de longueur sur 6 1/2 de diamètre et pesait un peu plus de 3 onces et demie.

FANATISME—Un procès curieux pour *hérésie* se plaide maintenant à Great Barrington, comté de Berkshire, Massachussets. La personne accusée est une dame de la secte des Unitaires, Madame Pitkin, mère de feu le révérend John Pitkin, ci-devant ministre à Richmond, Virginie. Poursuivre une femme *pour opinions religieuses* nous rappelle les époques sanglantes de l'inquisition. Nous ne pouvions croire qu'une stupidité aussi atroce pût être commise aux Etats-Unis, mais nous lisons ce fait dans les gazettes d'Utica. On ignore encore les résultats de cette monstrueuse affaire.

Communications avec l'Inde par la Mer Rouge.

La première malle expédiée de Portsmouth pour l'Inde par par la voie d'Alexandrie et de la mer rouge à bord du bateau à vapeur *African* est arrivée à Bombay en 50 jours. On peut en général, compter aller dans l'Inde par cette route dans le même espace de temps.—Savoir: 17 jours de Falmouth à Malte, 5 jours de Malte à Alexandrie et 28 d'Alexandrie à Bombay, y compris le temps des divers séjours.

CAP DE BONNE ESPERANCE.

Nous fesons l'extrait suivant des gazettes du Cap de Bonne espérance qui vont jusqu'au 21 juin.

Ville Graham, 5 *juin*.

La semaine dernière les habitans sur toute la ligne de frontières ont joui de plus de tranquillité qu'ils n'en avaient encore goutée depuis le commencement des hostilités avec les tribus des Cafres. L'arrivée des Fingoes sur le territoire qui leur a été cédé, semble avoir réussi à rappeler des forts d'Albany ces hordes de maraudeurs ennemis qui paraissaient décidés à commettre toutes les horreurs dont ces sauvages sont capables.

Le *Commercial Advertiser* de l'Afrique du Sud prétend que la nouvelle province d'Adelaide, conquise sur les Cafres est d'une superficie de plus de dix mille milles carrés.

SCIENCES.

Tandis que les diverses parties du monde se voient sans cesse agitées par les tourmentes politiques; que les Peuples luttent courageusement, quoique sans succès, contre le despotisme des Rois; que les dynasties disparaissent ou se succèdent sans apporter pour cela aucun changement heureux dans le sort des Nations; que la guerre civile environnée de son horrible et lugubre appareil se promène d'un hémisphère à l'autre sans jamais s'arrêter dans sa course désastreuse; tandis que, dans ce bouleversement général produit par le choc des passions, des intérêts, des opinions, des haines, des vengeances, on voit des trônes s'écrouler, des empires s'anéantir, des républiques marcher à la rétrograde et comme vers l'ancien régime de la féodalité, la science seule, debout pour ainsi dire sur des ruines fumantes, conserve intacte la possession de ses vastes domaines, et transmet journellement à ses nombreux disciples un large patrimoine de gloire et d'immortalité. Calme et impassible alors même que les plus violentes commotions ébranlent dans ses fondemens le monde politique, elle va scruter jusque dans le sanctuaire de la divinité, et soulevant d'une main hardie le voile qui cache les mystères de la nature, elle montre à ses adeptes de précieux trésors à exploiter et de nouveaux lauriers à cueillir.

Que d'utiles connaissances que de grandes découvertes n'ont pas été les fruits des travaux constans et des courageux efforts de tous ces hommes dont la vie entière est dévouée à l'étude des sciences! La Physique, la Chirurgie, l'Histoire Naturelle, les Mathématiques simples et transcendantes, l'Histoire, la Géographie, l'Hygiène dans ses differentes branches de jour en jour voient leur domaine s'agrandir et font un pas de plus vers la perfection. Et comment les sciences ne feraient-elles pas de rapides progrès! Les professeurs modernes n'ont-ils pas trouvé les moyens, par leurs nouvelles théories, d'en rendre l'étude aussi attrayante que profitable! Il n'est point d'élève quelque jeune qu'il soit, quelqu'ardente que soit son imagination, quelque penchant qu'il éprouve pour les beaux arts et la littérature, qui ne se sente captivé par tout ce que cette étude offre de séduisant. Qu'il entre dans le laboratoire d'un chimiste, la nature entière est à sa disposition; il y rencontre les élémens de toutes les choses. Qu'on lui donne de l'espace et le mouvement il bâtira un monde. Suit il le physicien dans sa marche audacieuse? Nouveau Prométhée, armé de la baguette électrique il se rend maître du feu sacré et ravit à Jupiter même les foudres puissantes qu'il prépare vainement contre le genre humain. Mais ces appareils de guerre, ce bruit de corps qui s'entrechoquent, cet incendie continuel à l'aide duquel le chimiste combine ou isole les substances soumises à son génie, effraient ils le caractère doux et paisible de l'adepte? Qu'il choisisse alors l'histoire naturelle. Que la Botanique devienne son étude favorite. Là, dans chaque fleur il trouvera l'expression d'une pensée suave et gracieuse; il y verra, dans son illusion, l'image vivante et animée de celle pour laquelle il sent battre son cœur d'amour, d'espérance, d'ivresse et de bonheur. Le parfum de la rose sera pour lui la douce haleine de l'objet qu'il adore; la blancheur du lys, son teint frais et delicat: les vives nuances de l'oeillet, le pourpre éclatant de ses lèvres et l'incarnat de ses joues. L'immortelle sera le symbole de sa constance. Par la pensée il sera toujours présent à son souvenir. Et la violette! fleur timide et modeste qui ne se plaît que dans la solitude la plus obscure et semble se cacher sous l'épais manteau des plantes qui l'environnent pour sauver sa pudeur des regards indiscrets d'un amant perfide et volage; la violette sera pour son cœur un objet de prédilection; elle lui rappellera sans cesse les douces vertus de celle qu'il aime.

L'étude des plantes lui offrira en outre les moyens d'être utile à l'humanité entière. En les analysant il enrichira la médecine d'une foule de trésors nouveaux.

Il n'est point jusqu'aux mathématiques, science que l'on regarde généralement comme la plus aride de toutes, qui n'ait, par l'aide des théories nouvelles, pris sa place au nombre de celles dont l'étude offre maintenant des attraits infinis. Il est vrai que les premières branches telles que le calcul des nombres, la géométrie élémentaire, la trigonométrie rectiligne ou sphérique, l'algèbre pure et simple, paraissent tellement sèches par elles mêmes que l'élève qui ne voit pas où la multiplication et la division des fractions peuvent le conduire, qui ne sent pas encore ce que le développement des séries ou binome de Newton, le calcul des triangles, les équations des premier, second et troisième degrés peuvent avoir d'important pour lui, se rebute quelquefois parce que son imagination qui n'a pas encore saisi l'analogie existant entre les vérités qu'elle vient de connaître et celles à venir ne se trouve pas satisfaite autant qu'elle pensait l'être. Mais reste-t-il ferme et constant dans la carrière qu'il suit, se raidit-il contre les difficultés, dont elle est d'abord semée, plus tard il obtient les moyens de faire l'application de toutes les connaissances préliminaires qu'il a acquises. C'est alors que tout ce qui était pour lui fatigue et ennui devient délassement et plaisir. Il voit l'Univers soumis à sa puissance. Pas un astre n'erre dans le sein de l'espace dont il ne connaisse la distance et dont il ne calcule le mouvement périodique. La comète perdue dans l'immensité apparaît après des siècles à ses ordres suprêmes. L'Océan, vainement offre à son œil calme un horison sans bornes et des abymes sans fonds; tantôt suspendu sur la cime de la vague écumante, tantôt disparaissant avec elle pour reparaitre encore, tenant d'une main l'octant et de l'autre la boussole il commande en roi dans ces solitudes immenses et se dirige sur un élément terrible et capricieux, au gré de son desir ou de sa volonté.

Voilà les trésors inépuisables que les sciences offrent à l'homme courageux et constant qui se plait à les cultiver. Quand donc la Louisiane se réveillera-t-elle de son sommeil apathique? Quand donc notre Législature emploiera t-elle toute sa sollicitude à offrir à nos jeunes gens, tous avides de gloire, tous remplis des plus heureuses dispositions, tous promettant les plus brillantes espérances les moyens de s'élever à la hauteur du siècle, et d'occuper un rang distingué dans le monde savant? Nous ne savons à quoi attribuer cette coupable négligence ne la part de nos autorités législatives; ne serait-ce pas dans cet esprit de spéculations qui malheureusement ne règne que trop ici et qui retient presque tous les membres de notre communauté dans une sphère d'égoïsme, qu'il faudrait en rechercher la cause?

Quant à nous, désireux de la prospérité du pays, mais plus desireux encore de son illustration à venir, nous ne cesserons de recommander ce sujet à nos mandataires, et nous ferons tous nos efforts pour exciter dans les cœurs de tous nos jeunes concitoyens, cette louable émulation pour la culture des beaux arts et l'étude des sciences nobles et utiles.

Nous ne saurions terminer cet article sans offrir à nos lecteurs une exquisse de la séance de l'Académie des sciences de Paris du 20 juillet, ils y trouveront un aperçu de tous les travaux nouveaux ainsi que des découvertes les plus récentes de cet illustre société.

ACADEMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 20 juillet.

Chemin de fer.—M. Navier offre à l'académie une note sur la comparaison des avantages respectifs de diverses lignes de chemins de fer, et sur l'emploi des machines locomotives. Les considérations présentées dans cette note sont extraites en partie des leçons qui ont été rédigées pour le compte de l'école des ponts et chaussées; elles peuvent jeter quelque lumière sur les questions difficiles et compliquées à l'examen desquelles l'établissement de ces constructions doit donner lieu. L'auteur après quelques notions générales relatives à l'établissement des chemins de fer, expose les élémens principaux de la comparaison de diverses lignes de chemins de fer et détermine la quantité d'action nécessaire pour opérer le transport d'un convoi sur une ligne de chemin de fer donnée, ainsi que le poids du convoi qui peut être traîné sur une ligne de chemin de fer, par une machine locomotive de force donnée. Il examine ensuite le mouvement uniforme du convoi sur les diverses pentes ascendantes ou descendantes qui peuvent faire partie de la ligne de chemin de fer, ainsi que le mouvement du convoi lors du passage d'une pente à une autre. Tous les résultats de M. Navier, dont la note est destinée aux ingénieurs, sont exprimés en formules générales qui ne peuvent trouver place ici.

Travaux sous marins.—M. Reucourt lit un mémoire ayant pour titre: "Des travaux sous-marins et des moyens économiques propres à établir des ateliers sous l'eau pour toute espèce de construction." Commissaires: MM. Navier, Ch. Dupin et Freycinet.

Geographie.—La Société géographique de Londres envoie à l'Académie le journal de ses travaux. Ce journal se compose de 4 volumes.

Physique.—M. Frankenheim, professeur à Breslau, envoie un traité de la cohésion, comprenant l'élasticité et la cohérence des corps fluides et solides et la cristallisation.

Mineralogie.—M. Broner, professeur à Hildeberg, envoie sa description des pétrifications les plus remarquables pour les formations des roches.

Mathematiques.—M. Sardel présente un mémoire sur la soustraction des *fractions*. La nouvelle méthode qu'il présente offre, selon lui, un grand degré de simplification. Les commissaires chargés d'examiner ce travail, sont MM. Poirson et Libri.

M. Simon Lhuillier adresse à l'Académie une doctrine générale des polygones. Cette lettre est un supplément à ce que M. Lhuilier a déjà écrit à l'académie. M. Libri fait observer que M. Lhuiller n'a envoyé que des énoncés de théorèmes. Cependant, M. Arago prie M. Libri de correspondre avec M. Lhuillier qui est un vieillard de 85 ans.

Chimie.—*Mémoire sur quelques combinaisons d'un nouvel acide formé d'azote, de soufre et d'oxigène*, par M. J. Pelouze.—En mettant en contact du deutoxide d'azote et un sulfite alcalin, sous l'influence d'un froid de 15 à 20 degrés au-dessous de zéro, M. J. Pelouze a vu disparaître ces deux corps et se former un nouveau sel ayant pour composition un atôme de potasse, soude ou ammoniaque, et un atôme d'un acide formé de deux atômes d'azote, un de soufre et quatre d'oxigène (Az2, S O4). Il a donné à ces sels le nom de nitrosulfates et à l'acide qu'ils renferment celui d'acide nitrosulfurique. On peut facilement obtenir les nitrosulfates en faisant passer, à la température ordinaire, un courant de deutoxide d'azote dans un mélange liquide de sulfite et d'alcali libre. Ces sels jouissent des propriétés les plus singulières. Ils se décomposent, avec une extrême rapidité, lorsqu'on les mets en contact avec la plupart des substances qui détruisent l'eau oxigénée, telles que l'argent, le platine, la poussière de charbon, etc. Ces corps décomposent les nitrosulfates par une simple action de présence, c'est-à-dire qu'ils ne leur prennent ni ne leur cède absolument rien. Dans tous les cas, les nouveaux sels se transforment en sulfate neutre et en protoxide d'azote qui se dégage tumultueusement. L'équation chimique suivante rend compte de cette transformation: HS. Az2, Az2, S O4=HS, Az2, S O2 A z20, c'est-à-dire que sous des influences très diverses, un atôme de sulfate neutre d'ammoniaque et un atôme de protoxide d'azote. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la présence des alcalis libres, paralyse complètement ces diverses actions de presence.

En cherchant à isoler l'acide nitrosulfurique, M. Pelouze a eu occasion de constater que l'air ou l'oxigène n'est pas indispensable, comme on le croit, à la production de l'acide sulfureux et deux volumes de deutoxide d'azote se transforment en acide sulfurique, en laissant un résidu gazeux de protoxide d'azote représenté par un volume.

Le mémoire de M. Pelouze est d'un vif intérêt pour les chimistes. On n'avait pas encore essayé l'action réciproque des gaz à une basse température, et cet examen conduira à la découverte de combinaisons tout-à-fait nouvelles. La réaction du deutoxide d'azote sur l'acide sulfureux, indépendante de la présence de l'oxigène, nous semble devoir éclaircir la théorie de la formation de l'acide sulfurique, qui est encore fort obscure.

Quand à l'action des nitrosulfates sur l'économie animale, M. Pelouze n'en peut rien dire; mais M. Magendie s'est chargé de faire des expériences sur ce sujet. L'introduction dans l'estomac d'un sel qui dégage avec rapidité de grandes quantités de protoxide d'azote pur, ne peut manquer de donner des résultats curieux pour la médecine et la physiologie. Commissaires: MM. Thénard, Chevreul et Robiquet.

—L'Académie reçoit une lettre de M. Guérin-Varry. Dans l'espoir d'éclairer la théorie de la formation de l'ether, M. Guérin a entrepris une série d'expériences avec le potassium et l'alcool anhydre. On sait aujourd'hui que cette action donne naissance à de la potasse et à un gaz qu'on regarde généralement comme un carbure d'hydrogène, lequel carbure n'a pas été soumis à l'analyse. D'après les recherches de M. Guérin, ce gaz est de l'hydrogène parfaitement pur: il se forme de la potasse en feuilles lames très minces et très allongées, terminées en fers de lance, et, en outre, deux nouveaux liquides désignés par A et B, qui n'ont pas la moindre ressemblance avec l'éther sulfurique. On obtient ces divers produits soit qu'on opère avec le vide à froid et à l'aide d'une légère chaleur, soit qu'on opère avec un appareil distillatoire ordinaire. M. Guérin passe sous silence le mode de préparation de ces liquides. Quant aux propriétés, le liquide A est incolore, sa saveur est moins brulante que celle de l'alcool anhydre, mais son odeur est plus pénétrante. Il a pour densité 0,79932 à 23o 5; son point d'ébullition se maintient constamment à 79o sous la pression de 0m 7.., lorsqu'on le distille dans une cornue au fond de laquelle on a mis du mercure. Soumis pendant une heure à un froid de 20..., il n'a pas changé d'état. Il brûle avec une flamme semblable à celle de l'alcool. Les résultats de trois analyses, qui s'accordent très bien, conduisent à la formule atomique C22 H34 O6, qui peut être représentée par trois atômes d'alcool, dont l'un a perdu un atôme d'hydrogène bicarboné. La petite quantité que M. Guérin-Varry possédait du liquide B ne lui a pas permis de la soumettre à un assez grand nombre d'expériences pour bien le caractériser.

Histoire naturelle.—M. Behn annonce à l'Académie qu'il a observé la circulation d'un fluide nutritif dans les pattes de quelques insectes hemiptères, circulation qui est indépendante des mouvemens du vaisseau dorsal, et se trouve sous la dépendance d'un organe particulier de mouvement.—Commissaires: MM. Blainville, Geoffroy (Isidore), Bory St Vincent.

Anatomie.—M. Flourens lit un Mémoire intitulé: *Recherches sur la structure du cordon ombilical et sur sa continuité avec le fœtus.*

La manière dont le cordon ombilical se continue avec le fœtus forme une question d'ovologie qui n'a point été suffisamment éclaircie. Le cordon ombilical se compose de plusieurs élémens distincts, savoir: la veine ombilicale, les artères du même nom, le pédicule de la membrane ombilicale, les vaisseaux omphalo-mésentériques, l'ouraque et les membranes soit particulieres, soit générales, qui enveloppent ces vaisseaux. Or, ce qui est bien connu, c'est l'origine et la continuité de tous ces vaisseaux et canaux avec le fœtus; mais ce qui l'est moins, c'est l'origine, ou si l'on aime mieux, le mode de continuité avec le fœtus des gaines ou membranes enveloppantes. Selon quelques anatomistes, le *chorion* se continue avec le *derme* du fœtus, l'*amnios* avec l'*epiderme*; selon d'autres, le *chorion* se continue tout à la fois avec le derme et avec l'épiderme; l'amnios se continue avec les *muscles abdominaux*, et, selon d'autres, ni le chorion ni l'amnios n'ont de continuité, du moins essentielle, avec les tissus propres du fœtus. Tel est le point de difficulté que M. Flourens se propose de résoudre par les recherches qui suivent.

Ces recherches ont été faites sur des fœtus de *pachydermes*, et, en particulier, sur des fœtus de cochon; or, dans ces animaux, le chorion se borne à envelopper d'une manière générale tout le reste de l'œuf, sans se replier, sans pénétrer vers l'intérieur pour y accompagner le cordon ombilical, cordon qu'il accompagne plus ou moins, au contraire, dans quelques, à tres espèces, par exemple, chez l'homme, et en se bornant à former ainsi l'enveloppe générale et commune de tout l'œuf, il offre un trait d'analogie de plus, avec la membrane de la coque des ovipares. Ajoutez que l'allantoïde des pachydermes ne se continue dans le cordon ombilical, que par l'ouraque, et que la membrane ombilicale ne s'y continue que par son pédicule, et il s'en suivra que de toutes les membranes principales de l'œuf, la seule qui, dans ces animaux, se continue et se prolonge de manière à former une enveloppe générale au cordon sera l'amnios. Or, la question réduite à ces termes, et supposé bien entendu qu'elle peut y être réduite, ne serait plus, du moins dans ces animaux, que de savoir comment l'amnios se continue avec les tissus propres du fœtus; car, d'abord, le chorion y reste extérieur, et n'y accompagne pas le cordon: et; ensuite, par tous les autres élémens déjà indiqués de ce cordon; à savoir: l'ouraque, la veine, les artères ombilicales, les vaisseaux omphalo-mésentériques, le pédicule de la membrane ombilicale. Tout le monde sait quelle est leur origine, et quel est leur mode de connexion avec le fœtus; mais la question qui nous occupe n'est pas aussi simple. Outre l'amnios qui accompagne le cordon ombilical, et au dessous de cet amnios, il en existe en effet jusqu'à trois couches, jusqu'à trois sortes de membranes cellulenses, et chacune d'elles s'unit à un tissu distinct du fœtus: de plus, l'amnios se compose de deux feuillets, dont chacun, s'unit encore à un tissu propre, à un tissu distinct du fœtus. Les élémens vasculaires du cordon ombilical ont donc jusqu'à cinq enveloppes successives et superposées, savoir: deux feuillets de l'amnios et trois feuillets sous amniotiques de nature celluleuse. Or, de ces cinq enveloppes, les pièces que M. Flourens met sous les yeux de l'Académie, montrent que le feuillet extérieur de l'amnios se continue avec l'épiderme du fœtus, le feuillet interne de l'amnios avec le derme; la première enveloppe celluleuse ou celle qui succède à l'amnios, avec le tissu cellulaire sous cutané abdominal; la seconde, avec l'aponévrose des muscles abdominaux, et, par elle, avec ces muscles mêmes: et enfin, la troisième, ou la plus profonde, avec le péritoine.

Le numéro 1 des pièces que M. Flourens met sous les yeux de l'Académie, montre la continuation immédiate du feuillet extérieur de l'amnios avec l'épiderme du fœtus. Le numéro 2, la continuation du feuillet intérieur avec le derme: et les numéros 3, 4, 5, la continuation des trois gaines celluleuses: de la première, avec le tissu cellulaire sous cutané abdominale; de la seconde, avec les muscles abdominaux, et de la troisième, avec le péritoine; enfin le numéro 6 montre la séparation des cinq membranes du cordon, jusques dans le bout de ce cordon opposé à celui par lequel il tient au fœtus, en effet, de toutes ces gaines superposées du cordon, ce n'est pas seulement l'amnios qui se continue dans l'œuf proprement dit: les gaines celluleuses s'y continuent aussi, et s'interposent entre les membranes principales de cet œuf, savoir: le chorion, l'allantoïde, l'amnios; elles y forment ces membranes réticulées, membranes secondaires plus ou moins indiquées par les auteurs, et qui lient plus ou moins entre elles toutes les membranes principales. M. Flourens a obtenu un résultat à peu près pareil sur des fœtus de ruminans et de rongeurs, et particulièrement sur de petits veaux et de petits lapins. Les pièces 8, 9 et 10 montrent les diverses couches du cordon, et leur jonction avec les diverses couches de l'abdomen du fœtus, sur plusieurs petits veaux et sur plusieurs petits lapins. L'union du feuillet interne de l'amnios avec le derme offre un renflement appartenant au derme et résultant de l'épaisseur même de ce derme dans les fœtus des pachidermes; ce renflement circulaire ne se voit plus en effet dans les ruminans et les rongeurs, surtout dont le derme est plus mince. Ainsi donc, à ne s'en tenir qu'aux espèces indiquées, le cordon ombilical se continue avec le fœtus, et par ses élémens vasculaires et par ses élémens membraneux. En outre, ces élémens membraneux qui se continuent avec les tissus propres du fœtus sont multiples, et chacun d'eux se continue avec un tissu différent, dernier fait qui explique les opinions si variées des auteurs, relativement au point d'organisation et de structure intime qui nous occupe; de Harvey qui veut que tout le cordon se continue avec le fœtus, de la plupart des anatomistes qui veulent que l'amnios et que le chorion se continue avec le derme et avec l'épiderme; de M. Mondini, qui veut que l'amnios se continue avec le derme, et le chorion avec les muscles abdominaux. Cette opinion de M. de Mondini, est mêmes toutes celles indiquées dans ce mémoire, s'appliquent plus particulièrement au fœtus humain. Ces résultats, tout en résolvant bien des difficultés relatives au mode d'union du fœtus avec les parties constitutives de l'œuf en font naître sans doute une foule d'autres sur la formation même de ces rapports et de cette union, mais celles-ci trouveront leur solution dans un second mémoire. M. Flourens réserve ainsi pour ce second mémoire l'éclaircissement particulier de ce qui concerne le fœtus humain.

Medecine.—M. Larrey écrit à l'Académie qu'en vertu des ordres de M. le maréchal ministre de la guerre, il doit se rendre immédiatement à Toulon pour prendre connaissance de l'épidémie du choléra morbus qui règne dans cette ville. Si l'Académie désire lui donner des instructions sur cette maladie, il fera tout son possible pour remplir ses vues. Ne pouvant prévoir la durée de son absence, il prie l'Académie de le remplacer comme membre de la commission des prix Montyon, et de nommer M. Breschet.

M. Dupin fait observer que le 27 tombant l'un des jours anniversaires de la révolution de juillet, il croit devoir consulter l'Académie pour savoir d'elle s'il y aurait ou non séance ce jour là. L'Académie décide que, nonobstant ce mémorable anniversaire, elle se réunira lundi prochain et tiendra séance comme à l'ordinaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CONSEIL DE VILLE.

Séance du 9 octobre 1835.

Résolu que l'article 4 de l'ordonnance du 6 décembre 1834 est et demeure amendé, de manière qu'il sera permis à l'avenir aux marchands de cannes à sucre de les détailler au marché aux légumes, pourvu qu'ils les placent sous les tables, et pourvu aussi que le fermier actuel ne fasse pas objection au présent amendement.

(Signé) JN. CULBERTSON, recorder.

Séance du 16 octobre 1835.

Résolu que nonobstant le veto du maire le conseil de ville persiste dans la résolution du 9 du courant, relative à la vente des cannes à sucre au marché aux légumes.

(Signé) JH. CULBERTSON, recorder.

Pour copie conforme,

THEARD, Jr. secrétaire.

JOHN M. BACH a pris le magasin situé sur la Vieille Levée, no. 40, à une porte de l'encoignure de la rue Bienville, où il fera en général les affaires de commission et de vente d'encan. Il sollicite le patronage de ses amis et du public. Des avances généreuses en argent comptant seront faites pour toutes consignations de marchandises sèches, groceries, liqueurs et toutes sortes de marchandises et produits qui leur seront envoyées pour être vendues à l'encan.

Il s'est arrangé avec M. Johnstone pour en être aidé dans ses affaires en général. 21 oct—4

BANQUE DES ARTISANS ET DES COMMERCANS.

Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1835.

AVIS est donné par ces présentes au public que la Banque a été transportée à la nouvelle maison de banque rue du Canal, vis à vis la place de la Bourse.

SAM. C BELL, Caissier

21 oct—12

CARABINIERS D'ORLEANS.

AVIS.—La compagnie se réunira dans la Cour du Couvent des Ursulines, rue Condé, entre Ursulines et Hôpital, à 3 heures précises de l'après midi, en habit bourgeois et avec carabine pour exercice.

Par ordre du capitaine,

21 oct EGLOFF serg. maj.

EN débarquement du brick Adelaide, de Richmond, et à vendre par les soussignés, aux prix de fabrique, 175 boîtes de Tabac manufacturé et de qualités assorties, ainsi que 3 caisses contenant 60 boîtes de tabac à chiquer haché et de qualité supérieure.

GRAY, DURRIVE & Co.

21 oct Nouvelle Levée, Nos 42 et 43

HUILE DE PALMACHRISTY—10 barils de cette huile, de première qualité, en magasin et à vendre par

GRAY, DURRIVE & Co.

21 oct Nouvelle Levée, Nos 42 et 43

LE soussigné vient de recevoir de New York, par le navire la Créole, quelque caisses de draps superfins couleurs assorties, de casimires, de vestes de velours, de satin, le tout dans le dernier genre. Il est prêt à exécuter avec la plus grande célérité toutes les commandes de ses amis et du public. G. W. REINICK.

21 oct Marchand tailleur, no. 179, rue de Chartres.

CLOUX—100 barrillets de Cloux de Boston, en débarquement et à vendre par

21 oct J. THAYER & Co.

MANUFACTURE du pays—20 balles de Toile à draps et à chemises, en débarquement et à vendre par

21 oct J. THAYER & Co.

MERISES—25 barrils en débarquement et à vendre par 21 oct J. THAYER & Co.

VIEUX Café de Java—47 sacs de Café d'une qualité supérieure, en débarquement et à vendre par

21 oct J. THAYER & Co.

Marchandises ayant droit au drawback

LASTINGS de couleur, étoffes en soie, moleskins et satteen, indiennes superfines de couleur à la mode, légères et foncées, batiste de couleur, mousselines printes 4-4, bishop's lawns, indiennes pour meubles, batiste 6-4, mousselines 5 usses et jaconnet, bobinettes de coton de plus no. 20 jusqu'à no. 100, draps bleus, noirs et de couleur, cabicas noirs et blancs, stroudis bleus et écarlates, châles de coton unis et croisés de 5-4 et de 8-4, calicot croisé et superfins, mousselines rayées et à dessins, châles imprimés de satin damassé, madras... et mouchoirs de Vanme assortis, mouchoir de levantine noirs assortis, larges étoffes anglaises de 4-4 en jersey ballots contenant 6 trousses chaque, 10 balles de ... en magasin et en débarquement de navire Superb, de Liverpool, à vendre par GARDINER & WATSON.

21 oct no. 13, rue de Chartres

SIGARRES DE LA HAVANE—100,000 de sigarres de la Havane d'une qualité supérieure, en débarquement et à vendre par WM. G. HEWS & Co.

21 oct no. 47, rue du Camp

MACHINES A COTON DE L'AIGLE—Un assortiment complet de machines perfectionnées, à vendre par WM. G. HEWES & Co.

21 oct no. 47, rue du Camp.

TOILES A DRAPS &c.—100 balles toile écrue 4-4 40 dito toiles de Pittsfield, 10 dito lindsey kersey, à vendre par WM. G. HEWES & Co.

21 oct no. 47, rue du Camp.

BLANC DE BALEINE.—300 boites de blanc de baleine de New Bedford, bien assorties, en débarquement et à vendre par WM G. HEWES & Co.

21 oct no. 47, rue du Camp.

SAVON.—300 boites de savon de James Blake & Co. en débarquement et à vendre par

WM. G. HEWES & Co.

21 oct no. 47, rue du Camp.

L'Etat de la Louisiane contre la Compagnie de Navigation d'Orléans.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par le trésorier de l'Etat et en vertu d'un acte de l'assemblée générale de l'Etat, approuvé le 27 mars 1813.—Il sera vendu à l'encan, lundi le 2 novembre 1835, à 5 heures de l'après midi, aux piquets du Bayou St. Jean.

Une machine à draguer à vapeur, et des chalands appartenant aux défendeurs. Le tout saisi pour satisfaire au paiement des taxes dues par la dite Compagnie à l'Etat.

21 oct FRED. BUISSON, shérif.

$15 DE RECOMPENSE.

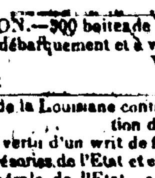

EST partie marronne de chez le soussigné, la négresse VICTORINE, âgée de 28 ans, parlant l'anglais et le français, taille ordinaire. Les capitaines des embarcations de tous genres sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

La susdite récompense sera donnée à quiconque logera la dite esclave à la geôle.

2 oct—15,3ps

ORTHOPEDIE, OU DISTORTION DES PIEDS. Cette branche importante de la chirurgie, dont le but est de remédier aux difformités des pieds, ayant été dernièrement l'objet spécial des études des médecins de France, qui ont réussi à obtenir des succès bien constatés, le soussigné, demeurant à Paris, en 1831, se décida à dévouer tout son temps à l'étude de la théorie et à la pratique de cette partie de la chirurgie à l'école d'un des plus célèbres chirurgiens de la capitale. Il se flatte d'avoir acquis des connaissances dans cette branche qui peuvent le mettre à même d'offrir avec confiance ses services au public.

Toutes les difformités des pieds peuvent être rangées en deux classes: celles de naissance, et celles accidentelles. Elles sont produites par diverses causes qui affectent le système osseux, musculaire ou ligamenteux—Des difformités de ces deux classes peuvent être complètement guéries d'une manière permanente. Le temps nécessaire pour compléter la cure dépend nécessairement de la nature et du degré de la difformité, de l'âge et de l'état de santé du patient: une difformité de naissance, cas très grave a été réparée sur un sujet de 10 ans. Les personnes qui veulent être témoins occulaires des succès de la méthode du soussigné pourront se convaincre en s'adressant à

WILLIAM MICHEL.—D. M.

Charleston, Caroline du Sud.

Les personnes qui désirent de plus amples renseignemens voudront bien adresser leurs lettres, port-payé, au Docteur à Charleston. 19 oct—12

BOULANGERIE
DU RAIL ROAD PONT CHARTRAIN.
Encoignure des Champs-Elysées et Casa-Calvo.

LES propriétaires de cette boulangerie établie depuis dix ans dans cet endroit, viennent de prendre des mesures qui les mettront à même d'agrandir de beaucoup cet établissement, et de remplir dans le plus court délai, tous les ordres qu'ils recevront tant pour la fourniture du pain que pour celle de biscuits de toutes qualités, à l'usage des navires, bateaux à vapeur et autres embarcations. Ils osent espérer que les grandes améliorations qu'ils font exécuter dans cette boulangerie, et la promptitude qu'ils mettront dans l'exécution des ordres qui leur seront donnés, leur mériteront le patronage des habitans de cette ville, et des capitaines de navires. 2 oct

EN débarquement du navire la Créole de New York et à vendre par le soussigné—2 caisses bretelles élastiques, ayant droit au drawback.

15 oct OSMIN SIGOURDAN.

VENTE
Par le Register des Testamens

Succession de feu Pascal P. Hall.

VENTE par le register des testamens—Mardi troisième jour de novembre 1835, à dix heures du matin, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Pascal P. Hall, le fonds de magasin de marchandises sèches, occupé par le défunt, le dit magasin situé rue de Chartres, entre les rues Canal et de la Douane.

Conditions de la vente: le tout sera vendu en un seul lot, à un crédit de neuf mois, en billets endossés à satisfaction. W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

N. B.—L'inventaire peut être examiné au bureau du régistre des testaments. 21 oct

Succession de Samuel Rogers.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à tout s autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la tutrice des héritiers mineurs de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et les dits exécuteurs testamentaires déchargés de leurs fonctions et de toute responsabilité

Par ordre de la Cour.

21 oct W. F. C. DUPLESSIS, régister.

POUR TAMPICO.

La goëlette mexicaine IRIS, capitaine Hernandez, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, S'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS. 21 oct

POUR VERA CRUZ.

La goëlette mexicaine ANNA MARIA, capitaine Gomez, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret du reste ou passage. S'adresser à bord ou à

21 oct J. PRATS & FILS.

POUR TAMPICO—Le brick fin voilier ATTAKAPAS, capt Cormier, ayant la plus grande partie de son chargement, partira positivement le 23 du courant. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Cathédrale, ou à

19 oct JOHN CROSBY, 23, rue du Camp

A AFFERMER.

Deux vastes magasins en briques, à trois étages, faisant face aux rues de la Vielle Levée et Galatin, entre les rues Ursulines et Hôpital. S'adresser rue Royale no. 175. 20 oct—3

A LOUER PRESENTEMENT

Le troisième magasin de la maison formant l'encoignure des rues du Camp et Canal.

A louer aussi pour le 25 décembre le magasin formant l'encoignure des rues du Camp et Canal.

S'adresser à M. P Pradat. 20 oct—

A LOUER.—Pour entrer de suite en jouissance, la maison à quatre étages, rue du Camp, no. 66 S'adresser à WM. G. HEWES & Co.

21 oct no. 47, rue du Camp.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

FRANCOIS CORREJOLLES & JEAN CHAIGNEAU, entrepreneurs de bâtimens, préviennent le public qu'ils ont d'un commun accord et à l'amiable dissout la société verbale qui a existé entre eux pendant plusieurs années, sous la raison de Correjolles et Chaigneau.—M. Chaigneau se retirant des affaires. M. Correjolles continuera comme par le passé à se charger de toutes constructions ou entreprises qui lui seront confiées.

F. CORREJOLLES,
20 oct—3 J. CHAIGNEAU.

Succession de feu Francisco Garcia.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la susdite succession, sont invités à les présenter au soussigné avocat de Francisco Padula, curateur.

JOHN L. THIELEN.

20 oct—3 no. 61, rue Ste. Anne.

LES soussignés reçoivent par divers arrivages et offrent à vendre les articles suivans:

- Indiennes rouges à meubles;
- Flanelles de toutes qualités;
- Bas et chaussons bleus;
- Shalls indiennes;
- Mouchoirs de tête diverses qualités;
- Gros de Naples noir et en couleur, unis et brochés;
- Lustrine, serge, et levantine noire;
- Shalls thibet et autres;
- Un assortiment de coton blanc et écru.
- Circassienne 3-4 et 5-4;
- Kasimirs noirs;
- Mouchoirs foulards;
- Mouchoirs batiste;
- Mérinos français;
- Un assortiment d'indiennes de diverses qualités
- Bonteint à carreaux;
- Cotonnades;
- Mouchoir barège;
- Gants de soie noirs et blancs;
- Bas de soie noirs, unis et brodés;
- Mouchoirs de soie noirs;
- Boutons de nacre;
- Velours de soie noirs belle qualité;
- Gants de coton fourrés;
- Chaussons et bas de laine;
- Calmouk, satinette, alépine;
- Bretelles élastiques en soie;
- Manteaux de dames;
- Toile de Paris;
- Crêpe noir;
- Linge de table français; dito damassé;

Shalls Prussiens, tavelles, pélerines brodées, chaly nouveau goût, ainsi qu'un assortiment d'autres articles dont le détail serait trop long, à vendre par

DURAND & UZURAU.

20 oct—6 no. 67, rue de Chartres.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

L'ASSOCIATION pour la pratique des lois qui a existé entre les soussignés a été dissoute par consentement mutuel. S. W. Downs étant sur le point de quitter la paroisse, les affaires qui ne sont pas terminées, et tous les papiers et documents du bureau, restent au pouvoir de J. N. T. Richardson, qui continuera à exercer, et qui s'occupera de terminer toutes les affaires pendantes de la ci-devant société. S. W. DOWNS,

J. N. T. RICHARDSON.

J. N. T. RICHARDSON, juris, conseiller et avocat, offre respectueusement au public les services de sa profession dans les Cours de l'Est et Ouest Féliciana, l'Est Bâton-Rouge et la Pointe-Coupée.—Il s'occupera avec zèle et ponctualité des affaires qui lui seront confiées.

Son cabinet est à St. Francisville, Louisiane.

20 oct—6m

AVIS—Les soussignés ont reçu et offrent à vendre 7 demi pipes d'eau de vie de Cognac, champagne.

20 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

BANQUE COMMERCIALE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CETTE institution ayant été transportée à la nouvelle maison de Banque à l'encoignure des rues Magasine et Natchez, on mettra en vente, les meubles de l'ancien établissement, consistant en: un très grand coffre fort en fer, à l'épreuve du feu, dont le prix d'achat primitif montait à plus de $500—Plus, divers comptoirs, bureaux, tables &c. Si le tout n'est pas vendu avant mardi 27 du courant, ces objets seront exposés ce jour même sur les lieux à l'encan, à 10 heures p. m. JOSEPH SAUL,

17 oct caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.

LES officiers de cette institution seront nommés le jeudi, 22 du courant.

Les postulants sont requis de présenter leurs lettres d'ici au mercredi 21 du courant. Par ordre de la Direction,

17 oct L. F. GENERES, caissier pro tem.

AVIS—Les acquéreurs de cinq lots situés à Carrollton, et vendus par le soussigné le 26 août dernier, à la Bourse Hewlett, sont prévenus par le présent que si, d'ici à dix jours, ils ne se sont pas conformés aux conditions de la vente, les dits lots seront revendus à leurs risques et périls à la Bourse Hewlett le lundi 26 du courant.

15 oct-10 M. BARNETT.

AVIS—Il a été égaré, dans la matinée du 15 courant, un billet de $3,033 93, portant cette date, souscrit par Louis St. Amand, à l'ordre de Mme. C. D. Marigny, payable le 14 octobre 1836, et paraphé par Mr Octave de Armas, notaire; et un check tiré par Mr C. Derbigny, ordre de Mr N. B. Le Breton—Tous deux sans endossement. Une récompense honnête sera donnée, si on l'exige, à quiconque remettra ces objets au n° 17, rue Toulouse.

19 oct—3

DEMANDE D'EMPLOI—Une personne connaissant parfaitement les langues anglaise et française, la tenue des livres, ainsi que les affaires commerciales désirerait se placer dans une maison de commerce; les meilleures recommandations seront données. S'adresser au bureau de cette feuille. 19 oct—5

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

CONFORMEMENT à l'ordonnance ci dessus il sera procédé jeudi 22 du courant à midi au bureau de la mairie à l'adjudication au rabais de l'élargissement de la Levée en face du faubourg Ste. Marie.—Et vendredi 23 du courant au même bureau et à la même heure, on procédera à l'adjudication de l'élargissement de la Levée des faubourgs inférieurs entre la rue D'Enghien et la partie supérieure du wharf de la presse à coton, ainsi qu'à l'adjudication de la construction de la Levée du 7ème district.

15 oct D. PRIEUR, maire.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—1er octobre 1835—No. 8459—Alonzo H. Dougherty contre ses créanciers—Sur motion de M. J. F. Pepin, avocat du débiteur insolvable dans cette affaire et après avoir informé la Cour que l'assemblée des créanciers ordonnée pour le neuf septembre dernier, n'eût point lieu en conséquence de quelque irrégularité dans les procédures; il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu cour tenante, le vingt un du courant, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre la personne ou les biens du pétitionnaire demeurent suspendues.

Extrait des minutes. Bureau du greffe, Nouvelle Orléans, le 3 octobre 1835.

5 oct—3 ARMAND PITOT, greffier

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN M. BACH.

Au magasin rue de la Vielle Levée no. 40.

IL sera vendu Samedi 24 du courant, à 10 heures, vente de groceries, vins, thés &c. Une grande vente de liqueurs aura lieu Samedi prochain—Les détails en seront donnés dans les prochains avis. 21 oct—4

PAR JOS. LE CARPENTIER.

IL sera vendu aujourd'hui 21 du courant, à 11 heures précises du matin, à son magasin d'encan.

15 barriques vin Bordeaux; 30 paniers huile au fine; 30 barrillets cloux; 25 barrils genièvre du nord; 15 caisses tabac première qualité. Conditions, comptant.

21 oct

PAR JOS. LE CARPENTIER.

SAMEDI, 24 octobre 1835, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin d'encan, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.

Une trousse contenant 6 petites balles de moleskine bleues et 2 de noires, arrivées endommagées à bord de la barque Glenarm, capitaine Graeber, venant de Liverpool.

Les dites marchandises ont droit au drawback; une réduction de 50 pour cent sur les droits a été faite par la Douane. 21 oct

24 TERRAINS DE VALEUR.

Compagnie des Architectes du 3e District, N.-O.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu le samedi 14 novembre prochain, à la bourse de Hewlett:

Seize terrains composant l'ilet No 63, formé par les rues Ste. Anne, Orléans, Claiborne, Robertson. Le dit ilet remblayé au niveau des dites rues; chaque terrain est de 32 pieds de face sur 78 de profondeur. Le dit ilet sera d'abord offert en bloc, et dans le cas où il ne monterait pas au prix de son estimation, il sera vendu par terrain, se référant pour la situation des terrains et l'exactitude du pièsage au plan qui sera affiché à la Bourse.

Huit terrains situés dans l'ilet No 64, formé par les rues Ste. Anne, Orléans, Robertson et Villeré, de 32 pieds de face sur 71 pieds de profondeur, se référant pour la situation et l'exactitude du piétage au plan qui sera affiché à la bourse.

Conditions de la vente: Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant Hugues Pédesclaux, not. pub., et tous les frais de vente à la charge des acquéreurs. 21 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu aujourd'hui mercredi, 21 du courant, à 10 heures du matin, au magasin d'encan, no. 20, rue St. Louis.

Une grande quantité de marchandises sèches bien assortie, et à la même heure, pour clore des ventes, 3 pipes de jus de citron, 6 demi pipes d'eau de vie, 3 pipes de vin de Porto et une quantité d'autres liqueurs; plus 37 pièces de toile à sac endommagée. 21 oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Jeudi 22 du courant, à quatre heures et demi de l'après midi, sur la Levée, vis à vis la rue Toulouse, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.

Une quantité de vieux cuivres et cordages, appartenant à la goëlette Watchman, capitaine Murray, qui a subi des parations. 21 oct

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le jeudi 22 du courant, à 4 heures P M, rue de la Levée, entre Hopital et Quartier, plusieurs Tables de jeux, une Roulette, un Tapis de roulette neuf, une boîte de pharaon en argent, plusieurs lampes, une table à manger, une jerre, un side board, un coffre fort, un poêle avec tuyeaux, chassis vitrés, plusieurs portemanteaux, planches de cloisons, un fanal avec sa potence en fer, une cage en cuivre pour table de pharaon. 21 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.

VENDREDI 23 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, 100 caisses de Brodequins, Bottes, Souliers &c. Conditions à la vente.

Samedi 24 du courant, à la Bourse Hewlett, il sera vendu à midi, l'esclave Sam, agé de 28 ans environ, bon charretier, nègre de champ et manœuvre, entièrement garanti. Conditions: 4 mois de crédit pour billet à satisfaction. L'acte de vente sera passé par W. Y. *Lewis*. 21 o

PAR JOHN M. BACH.

MERCREDI prochain, 21 octobre, à 10 heures du matin. Vente, au No. 26 de la Nouvelle Levée, de Bottes, Souliers, Chapeaux, Linge de corps, etc.

Il sera vendu, pour clore un compte, tout le contenu du du magasin No. 26 Nouvelle Levée, consistant en une grande quantité de chapeaux de dernière mode, boîtes à chapeaux, un assortiment de bottes, souliers, brodequins, souliers de femmes, pantoufles, et de linge fait, également les comptoirs, étagères, tiroirs, &c. qui se trouvent dans le dit Magasin

—Et le 22 octobre à 10 heures, au No 26 de la rue du Canal:

Assortiment et dépendances d'un magasin de chapeaux.

Il sera également vendu l'assortiment entier, ainsi que les comptoirs, étagères, &c, du susdit magasin, sans réserve aucune: consistant en 100 douzaines de chapeaux, 50 douzaines bonnets, des boîtes à chapeaux, etc., etc.

Aussi:—Un *Coffre Fort* en fer, presque neuf, de la patente de Delano, ainsi qu'un joli comptoir, miroirs, pendule, etc., etc. Le tout pour clore un compte. 20 oct—3

PAR M. BARNETT SR.

SAMEDI le 24 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse de Hewlett.

L'esclave RICHARD, mulâtre âgé de 21 ans, et depuis 12 ans dans le pays, parlant anglais et français. C'est un cuisinier de première classe, il a été employé comme tel, pendant plusieurs années dans la famille de M. D. Bouligny, et pendant les derniers 18 mois a été employé au restaurant de M. François. Il fait la cuisine dans le goût français et anglais.

Le dit esclave est entièrement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: un tiers comptant et la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 20 oct—6

PAR M. BARNETT, SR.

SAMEDI 24 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse de Hewlett,

Un lot de terre situé rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St. Philippe, 30 pieds de face sur 90 de profondeur, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de quatre appartemens, galerie sur l'arrière avec un cabinet de chaque côté et une cuisine avec deux appartemens. La maison est couverte en ardoises, briquetée entre poteaux, et la cuisine en tuiles, également briquetée entre poteaux.

La susdite propriété est bornée d'un côté par la propriété de M. Antonio Miranda, et de l'autre par celle de M. Léon Léonard.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant G. Legardeur, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 oct—6

PAR J. M. BACH.

SAMEDI, 24 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse Hewlett, les esclaves ci dessous décrits.

Rachel, âgée de 35 ans avec ses deux enfans. Anne âgée de 5 ans et Betsey de 2 ans. Elle est cuisinière de première classe, blanchisseuse et repasseuse. Depuis plus de 12 ans elle habite cette ville.

Rose, la fille ainée de Rachel, âgée de 15 ans, bonne fille de chambre, blanchisseuse et repasseuse.

Aggy, âgée de 30 ans, bonne blanchisseuse et domestique de maison, depuis 7 ans en ville.

Ces esclaves appartiennent à une famille respectable de cette ville et ils ne sont vendus que parceque leur maitresse est en Europe et n'a pas l'intention de revenir en ce pays.

Ils sont garantis des vices et maladies prescrits par la loi.

Conditions de la vente: 6 et 8 mois de crédit pour billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les actes de vente seront passés par devant Carlisle Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.

17 oct—7

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

IL sera vendu le jeudi 22 du courant, à 10 heures du matin, rue de Chartres n° 110—Un assortiment Quincaillerie consistant en canifs, couteaux de tables, rasoirs, fourchettes, étriers, mors, filets, ainsi que des fers pour voitures et harnais, &c. &c.

Conditions, comptant. 16 oct.

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu Samedi 24 octobre, à la Bourse de Hewlett, le nègre BEN, âgé d'environ 45 ans, garanti des vices et maladies prévus par la loi, excepté qu'il a eu la jambe cassée pendant sa jeunesse, il est très bon charretier et habitué de vendre du bois.

Conditions: 1-3 comptant et la balance à 4 mois de crédit.

L'acte de vente pardevant C. Pollock notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 oct 10

PAR JOHN M. BACH.

SAMEDI 31 octobre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, il sera vendu, 22 lots de terre situés faubourg Franklin, dans l'islet no 64, et bornés par les rues St. Jean Baptiste, Espagne, St. Avide et Mandeville, conformément au plan dressé par L. J. Pilié, et déposé à la Bourse.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier notaire public, aux frais des acquéreurs. Le plan est exposé à la Bourse. 14 oct—

EN débarquement du navire Créole de New York, ce qui suit:

- 1 caisse indiennes andrinoples, françaises;
- 1 do bas de soie blancs, à jour;
- 1 do schals français, en indiennes;
- 9 do pommades fines, françaises;
- 1 do eau de Lavende; 1 do palatines et boas;
- 2 do indiennes fines; 2 do do de écossaises;
- 2 balles coton écru 4-4; 1 do indienne bleue;

PLUS: Peignes courbés, gants de castor pour hommes, bretelles gomme élastique, mousselines rayées brochées, indienne française, rouge, unie, damassé, coutils assortis pour rideaux, schals de satin, crêpe noir, satin ..., gros de Naples figuré, mouchoirs en coton, ... net, à vendre par DUFOUR FRERES,

14 oct rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.